



Vitre de la porte d'entrée cassée

Par **Maminou35**, le **24/08/2016** à **15:09**

Bonjour,

Début Juillet une jeune femme venu de Paris passer ses vacances chez sa mère dans l'immeuble HLM à failli être agresser par un homme,elle est aller se promener en ville elle prend le bus pour rentrer chez sa mère la elle sent qu'elle est suivi par un homme elle presse ses pas pour rentrer (2 portes d'entrer dans l'HLM)maline elle prend la porte de derrière tandis que lui est parti sur la porte de devant qui est fermer elle est à digicode,il la vois à l'intérieur et de colère il prend une grosse pierre et frappe violement sur la vitre qui est double vitrage,elle appelle la police qui immédiatement arrive et l'arrête ,cette jeune femme à porter plainte,je ne connais pas la maman qui habite dans l'immeuble,les HLM nous demandent à nous locataire de payer les frais pour la réparation de la vitre que devons nous faire ?

Par **chaber**, le **24/08/2016** à **19:13**

bonjour

je ne vois pas en quoi cette jeune femme, ou sa mère, soit responsable de cette vitre endommagée volontairement dont l'auteur est connu. C'est l'office d'HLM qui doit déposer plainte et se retourner contre l'auteur